



30 ans d'évolution de l'emploi Nouveaux métiers, hausse des qualifications et concentration géographique accrue

L'Occitanie offre 2,2 millions d'emplois en 2013. Depuis 30 ans, de profondes transformations structurelles s'opèrent dans l'appareil productif régional, tant en termes d'activités que de professions exercées. Les fonctions de production matérielle diminuent, tandis que les fonctions intellectuelles supérieures sont en plein essor. Dans le même temps, les métiers relevant des services publics et de la vie courante progressent, en lien avec l'augmentation croissante de la population et de ses besoins. Les nouveaux emplois sont de plus en plus qualifiés et aussi plus concentrés géographiquement. Cette concentration résulte en partie de la disparition des emplois productifs, mieux répartis sur le territoire, et de la création d'emplois à forte valeur ajoutée dans les aires urbaines de Montpellier et surtout de Toulouse.

Xavier Tribout, Alice Tanay, Insee
Avec la collaboration de Philippe Colombani et Patrick Crosnier, Directe

Entre 1982 et 2013, l'économie et l'emploi connaissent de profondes transformations en Occitanie. L'emploi régional croît 1,3 fois plus vite que la population, déjà en forte progression. Sur cette période, la région contribue à hauteur de 13 % au volume national des créations d'emplois. La forte hausse de l'emploi régional s'accompagne d'une triple mutation : fonctionnelle, qualitative et géographique.

Près de 700 000 emplois créés en 30 ans

En 2013, l'Occitanie compte 2,2 millions d'emplois, soit 650 000 emplois de plus qu'en 1982, une progression de 44 % en 30 ans (+ 21 % en France métropolitaine et en province) (figure 1). Dans le même temps, la population régionale augmente de 32 % (+ 17 % en métropole comme en province). La population active croît plus vite (+ 52 %) que la population totale dans la région, notamment en raison de l'âge des nouveaux arrivants et de la

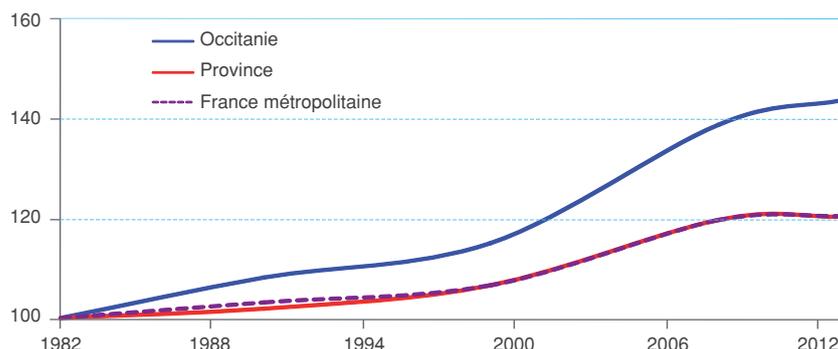
hausse du taux d'activité des femmes qui passe de 47 % à 67 % sur la période. La croissance de l'emploi et celle de la population active n'ont pas été synchrones ces 30 dernières années. En période de croissance, en particulier avant la crise économique et financière de 2008,

l'emploi a eu tendance à augmenter plus rapidement que la population active, permettant une baisse du chômage. En période de récession ou de stagnation, notamment depuis 2008, l'emploi a augmenté moins vite, d'où une hausse du chômage.

1 L'emploi progresse de 44 % en 30 ans en Occitanie

Évolution de l'emploi total en Occitanie, en France métropolitaine et en province (indice base 100 en 1982)

base 100 en 1982



Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires - emplois au lieu de travail

Essor des activités présentielles

En 2013, l'économie locale est encore davantage tournée vers des activités visant à satisfaire les besoins locaux : 69 % des emplois relèvent ainsi de la sphère présentielle, soit 10 points de plus qu'en 1982 (*définitions*). Près de 600 000 emplois supplémentaires sont créés dans cette sphère en 30 ans. Cette orientation vers les activités présentielles est légèrement plus marquée en Occitanie que dans les autres régions françaises hors Île-de-France (66 % de l'emploi en province).

Au sein de cette sphère, les fonctions de services publics, au premier plan desquelles, les professions de santé et d'action sociale, se développent le plus (+ 260 000 emplois soit + 2,2 % par an, un quasi doublement en 30 ans), suivies en volume par les professions de services de la vie courante (+ 210 000 emplois, soit + 1,8 % par an) qui intègrent les métiers de la culture et des loisirs (*figure 2*).

Mutations au sein des activités productives

Les activités de la sphère productive, tournées en priorité vers les entreprises ou l'extérieur, ont reculé jusqu'au début des années 2000, en lien avec les gains de productivité des secteurs agricoles et industriels (*définitions*). Si le recul s'est ensuite poursuivi en province, le volume d'emplois a progressé de nouveau en Occitanie (*figure 3*). Au final, entre 1982 et 2013, les emplois de la sphère productive augmentent de 0,4 % par an dans la région (+ 71 000 emplois sur la période), alors qu'ils diminuent de 0,3 % en province.

Les métiers liés à la production matérielle sont durement touchés : leur poids dans l'emploi de la sphère productive passe de 63 % en 1982 à seulement 31 % en 2013. Plus de 170 000 emplois sont supprimés, dont près des trois quarts dans l'agriculture. Au sein de cette sphère, une mutation des métiers s'opère. Elle s'illustre par l'essor, plus marqué en Occitanie que dans l'ensemble des régions de province, des métiers de services de la vie courante, comme l'entretien-réparation et la distribution¹. Ils représentent au total 60 000 emplois supplémentaires (+ 2,8 % par an entre 1982 et 2013). Mais le dynamisme de l'emploi productif est essentiellement porté par les fonctions intellectuelles supérieures, où 114 000 nouveaux emplois sont créés dans les domaines de la conception-recherche, de la gestion ou du conseil-expertise (soit une progression de + 2,6 % par an). Ces derniers métiers pèsent aujourd'hui autant dans la sphère productive que les fonctions de production matérielle, à hauteur de 31 % de l'emploi productif régional.

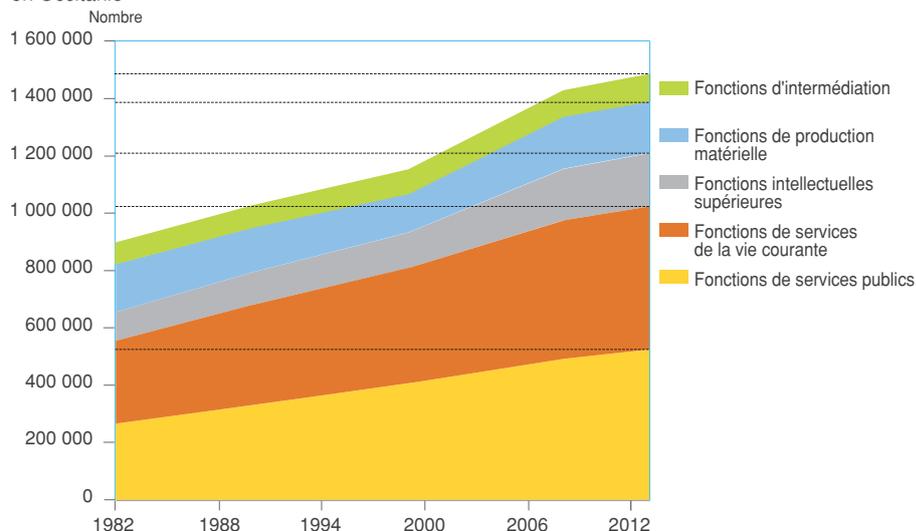
Deux fois plus de fonctions de services de la vie courante et intellectuelles supérieures

En 2013, l'appareil productif régional est plus équilibré entre les différentes grandes

¹ Ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial.

2 Hausse continue de l'emploi présentiel depuis 30 ans

Répartition des emplois par grande fonction dans la sphère présentielle entre 1982 et 2013 en Occitanie

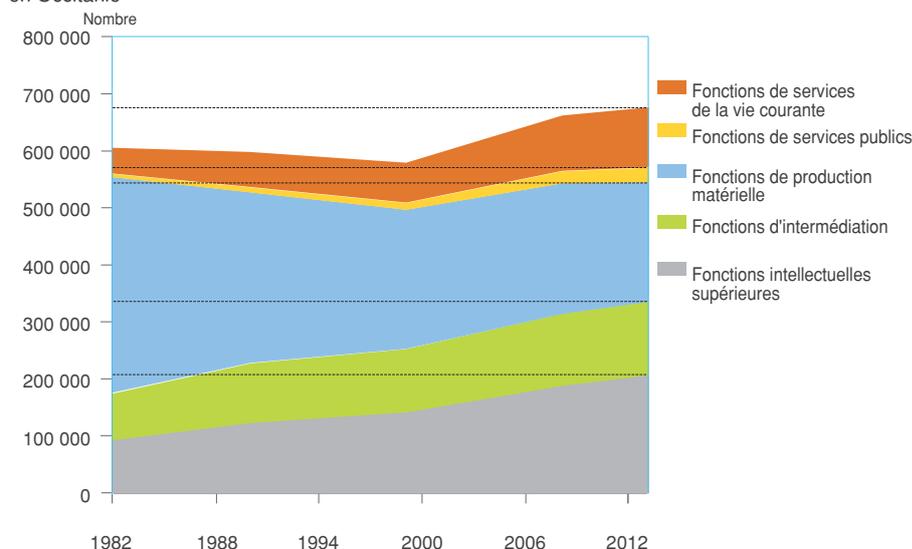


Lecture : en 2013, les fonctions de services publics dans la sphère présentielle regroupent 526 000 emplois, les fonctions de production matérielle 183 000 emplois (1 393 000 - 1 210 000)

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires - emplois au lieu de travail

3 L'emploi productif dynamisé par les fonctions intellectuelles supérieures

Répartition des emplois par grande fonction dans la sphère productive entre 1982 et 2013 en Occitanie



Lecture : en 2013, les fonctions intellectuelles supérieures de la sphère productive regroupent 208 000 emplois, les fonctions de production matérielle 213 000 emplois (550 000 - 338 000)

Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires - emplois au lieu de travail

fonctions, toutes sphères confondues (*définitions*). Parmi les actifs occupés de la région, 28 % exercent une fonction de services de la vie courante (+ 6 points en 30 ans) et 25 % de services publics (+ 7 points) (*données complémentaires n° 2 version web*). Près de 20 % des actifs en emploi occupent une fonction intellectuelle supérieure, ils sont relativement aussi nombreux désormais que ceux qui travaillent dans la production matérielle (respectivement + 5 points et - 19 points en 30 ans). Enfin, 10 % des actifs occupés exercent une fonction d'intermédiation (commerce inter-entreprises, transports et logistique), une part comparable à celle de 1982. Cette répartition est comparable à celle de l'ensemble de la province.

À un niveau plus fin, les spécificités régionales restent assez proches de celles observées 30 ans plus tôt : les fonctions liées à l'agriculture et à la pêche - pourtant en très net recul -, celles liées à la culture et aux loisirs, ainsi que les prestations intellectuelles demeurent plus importantes dans la région. De même, les fonctions de conception-recherche occupent une place de plus en plus large en Occitanie par rapport à ce qui est observé en province.

Hausse plus marquée des qualifications qu'en province

La transformation des emplois s'accompagne également de profonds changements en termes de qualification. En Occitanie, les

postes très qualifiés progressent en moyenne de 3,7 % par an depuis 1982, contre + 3,0 % en province (*définitions*). Ils représentent ainsi 16 % de l'emploi total en 2013 contre seulement 7 % en 1982. C'est 2 points de plus qu'en province, et l'écart s'est légèrement creusé sur la période. Cette hausse des qualifications est particulièrement marquée dans les métiers de la conception-recherche, de la gestion et du conseil-expertise, ainsi que dans la production matérielle et les services de la vie courante même si, pour ces derniers métiers, les volumes concernés sont beaucoup plus modestes.

Par ailleurs, alors que la part des emplois non qualifiés dans l'emploi total (21 % en 2013) est restée quasiment constante en 30 ans, une profonde mutation s'est opérée. Ainsi, les métiers d'employés non qualifiés se développent dans l'économie régionale à hauteur de 2,9 % par an depuis 1982, en lien avec les besoins croissants de la population résidente. Les emplois d'ouvriers non qualifiés accusent en revanche un recul de 1 % en moyenne chaque année depuis 30 ans, en raison des gains de productivité enregistrés. Au total, les emplois non qualifiés augmentent de 0,9 % par an entre 1982 et 2013 (+ 0,2 % en province).

Les autres emplois qualifiés (63 % de l'emploi total en 2013) progressent eux aussi plus fortement dans la région (+ 0,9 % contre + 0,4 % par an en province sur la période). Seuls ceux relevant des fonctions de production matérielle régressent (- 1,1 % par an) au bénéfice d'emplois très qualifiés. L'augmentation de ces autres postes qualifiés est la plus forte pour les métiers de services publics (+ 2,2 % par an).

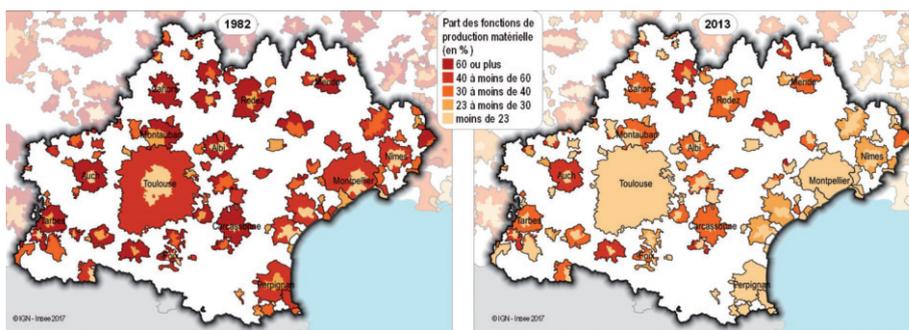
Concentration des emplois dans les grandes aires urbaines

Les profondes transformations de l'appareil productif sont visibles géographiquement. La mutation des emplois s'accompagne tout d'abord d'une concentration dans les grandes aires urbaines (pôles et couronnes), qui abritent 73 % des emplois régionaux en 2013 (+ 8 points par rapport à 1982). L'emploi y progresse de 1,6 % par an entre 1982 et 2013. Cette évolution résulte d'une part de la disparition des emplois traditionnels de production matérielle (*figure 4*), et d'autre part de la création d'emplois nouveaux, notamment de fonctions intellectuelles supérieures concentrées dans les grandes aires urbaines.

Par ailleurs, l'emploi progresse d'environ 0,6 % par an dans les petits et moyens pôles, ainsi que dans les communes multipolarisées des grands pôles. Enfin, l'emploi évolue peu, voire régresse ailleurs sur le territoire. En particulier, les communes isolées ne représentent plus que 7 % de l'emploi régional total en 2013, soit 4 points de moins qu'en 1982. Ce phénomène s'explique par le recul des fonctions de production matérielle dans ces territoires (- 2,0 % par an sur la période), davantage épargnées dans les

4 Déclin de la production matérielle qui reste néanmoins assez présente dans les couronnes des pôles

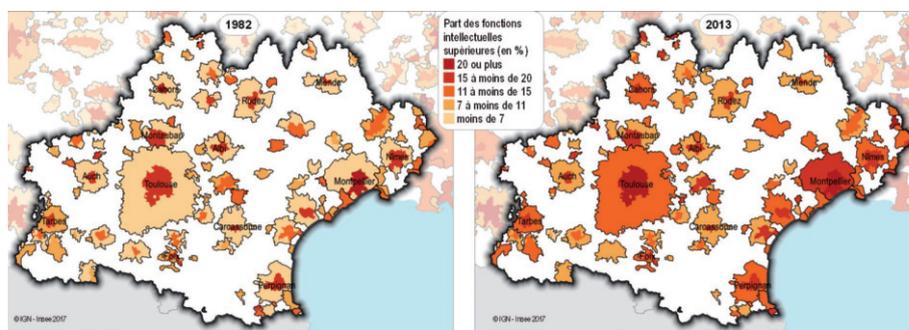
Part des fonctions de production matérielle dans l'emploi par type d'espace des aires urbaines en 1982 et 2013 (en %)



Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires - emplois au lieu de travail

5 Essor des fonctions intellectuelles supérieures qui deviennent de plus en plus concentrées dans les aires urbaines

Part des fonctions intellectuelles supérieures dans l'emploi par type d'espace des aires urbaines en 1982 et 2013 (en %)



Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires - emplois au lieu de travail

grandes aires (- 0,6 % par an) et désormais davantage concentrées dans cet espace (+ 9 points par rapport à 1982).

Dans les grandes aires urbaines de la région, les fonctions intellectuelles supérieures progressent fortement (+ 2,5 % par an). Elles se développent moins vite sur le reste du territoire régional, d'où une concentration de ces fonctions dans ces grandes aires (86 % en 2013, + 4,4 points en 30 ans) (*figure 5*). Les fonctions d'intermédiation y sont elles aussi très concentrées (80 %), progressant plus rapidement dans les couronnes que dans les pôles.

Les fonctions de services publics progressent d'au moins 2 % par an sur l'ensemble du territoire, et davantage dans les couronnes des pôles ou les communes multipolarisées, favorisant l'accessibilité des services publics aux habitants sur ces espaces en forte croissance démographique. Les grandes aires abritent 78 % de ces fonctions de services publics.

Toujours en lien avec la hausse de la population résidente, les fonctions de services de la vie courante se développent eux aussi plus fortement dans les couronnes et dans les communes multipolarisées. Au final, elles sont aussi plus concentrées dans l'espace des grandes aires en 2013 qu'en 1982, 75 % soit 4 points de plus.

Plus d'un quart des emplois dans l'aire urbaine de Toulouse

Parfaite illustration de la concentration des emplois dans les grandes aires urbaines, celle de Toulouse abrite désormais 27 % des emplois de la région, contre 20 % en 1982. Le poids de l'aire montpelliéraine, bien qu'en progression, reste plus réduit : 11 % en 2013 (+ 3 points en 30 ans). L'emploi progresse beaucoup plus rapidement dans les deux plus grandes aires urbaines que dans les autres grandes aires d'Occitanie : + 2,1 % par an à Toulouse (+ 276 000 emplois) et + 2,3 % à Montpellier (+ 124 000 emplois), contre + 1,5 % en moyenne sur la période dans l'ensemble des grandes aires urbaines de la région. Les évolutions relatives de l'emploi par fonction sont comparables entre les aires de Toulouse et Montpellier, mais les volumes d'emplois concernés sont bien plus importants à Toulouse. En conséquence, le poids de l'aire urbaine toulousaine dans l'emploi régional total se renforce encore et l'écart se creuse avec celle de Montpellier.

En évolution, les fonctions de production matérielle ne reculent pas dans les aires de Toulouse et de Montpellier (+ 0,1 % contre - 0,6 % en moyenne annuelle dans les grandes aires de la région). Les fonctions intellectuelles supérieures décollent (+ 3,3 % par an, soit + 0,8 point par rapport à la

moyenne des grandes aires), ainsi que les fonctions de services de la vie courante (+ 2,6 % soit + 0,5 point) et les fonctions d'intermédiation, mais dans une moindre mesure (+ 1,8 %, soit + 0,5 point). Les fonctions de services publics se développent à un rythme proche de celui des grandes aires de la région (+ 2,6 % soit + 0,2 point).

En volume d'emplois, deux fonctions ont un poids plus important dans l'aire urbaine de

Toulouse que dans l'ensemble de la région : d'abord les fonctions intellectuelles supérieures qui concernent 150 000 emplois en 2013, soit 26 % des emplois de l'aire (18 % en moyenne régionale), mais aussi les fonctions d'intermédiation, avec 67 000 emplois (11,5 % contre 10 %). L'aire urbaine toulousaine concentre ainsi à elle seule 38 % des emplois des fonctions intellectuelles supérieures et 30 % des emplois des fonctions

d'intermédiation de l'ensemble de la région, alors qu'elle pèse pour 27 % de l'emploi régional total. Dans l'aire urbaine de Montpellier, l'emploi est quant à lui moins spécifique. Seules les fonctions intellectuelles supérieures y sont légèrement surreprésentées au regard de la moyenne régionale (57 000 emplois soit 23,5 %) (*données complémentaires n° 3 version web*). ■

Définitions

La **sphère présentielle** et la **sphère productive** forment une partition en deux ensembles des secteurs d'activité principale des établissements, identifiés au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités. Cette partition permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux :

- la **sphère présentielle** correspond aux activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- la **sphère productive** regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone dont le marché est potentiellement mondial, et les activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Les professions exercées par les actifs sont réparties en **15 fonctions** selon le rôle qu'elles remplissent dans l'économie. Les fonctions sont transversales aux secteurs d'activité, aux statuts (salarié ou indépendant, public ou privé) et aux niveaux de qualification. Elles sont ici regroupées en 5 grands groupes de fonctions :

- **fonctions intellectuelles supérieures** : conception-recherche, gestion, prestations intellectuelles ;
- **fonctions d'intermédiation** : commerce inter-entreprises, transports et logistique ;
- **fonctions de production matérielle** : production agricole et pêche, bâtiment et travaux publics, fabrication industrielle ou artisanale ;
- **fonctions de services publics** : administration publique, éducation-formation, santé-action sociale ;
- **fonctions de services de la vie courante** : services de proximité, distribution, entretien et réparation, culture et loisirs.

Les **qualifications** sont regroupées en 3 catégories, à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Les emplois **très qualifiés** sont ceux des cadres et des professions intellectuelles supérieures. Les emplois **non-qualifiés** sont constitués des ouvriers et des employés non-qualifiés. Si ces métiers d'ouvriers sont directement identifiables dans la nomenclature PCS, ceux des employés non-qualifiés sont issus des travaux d'Olivier Chardon². Les **autres emplois qualifiés** sont les autres emplois : agriculteurs exploitants, indépendants, professions intermédiaires, employés et ouvriers qualifiés.

Zonage en aires urbaines

Une **aire urbaine** ou « **grande aire urbaine** » est un ensemble de communes constitué d'un pôle urbain (unité urbaine) de 10 000 emplois ou plus, et de communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 définit les moyennes aires (pôle de 5 000 à moins de 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à moins de 5 000 emplois). Les communes multipolarisées sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les communes isolées, hors influence des pôles.

2 « La transformation de l'emploi non qualifié depuis 20 ans », Olivier Chardon, *Insee Première* n° 796, juillet 2001

Insee Occitanie

36 rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Toulouse dynamise l'emploi dans son réseau de villes moyennes », *Insee Analyses Occitanie* n° 47, juillet 2017.
- « Le PIB par habitant reste plus faible mais l'écart avec la province se réduit depuis 1990 », *Insee Analyses Occitanie* n° 42, juin 2017.
- « Aires urbaines en Occitanie : deux grands réseaux adossés », *Insee Dossier Occitanie* n° 3, février 2017.
- « La hiérarchie des villes en France métropolitaine sur 30 ans : stabilité globale et reclassements », La France et ses territoires, *Insee Références*, édition 2015.
- « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », *Insee Première* n° 1503, juin 2014.
- « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans », *Insee Première*, n° 796, juillet 2001.

